REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0156

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Participation de la Communauté urbaine de Lyon à l'organisation du colloque international sur l'eau et l'énergie des 29 et 30 octobre 2014 à Lyon - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guilland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moretton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

Conseil de communauté du 23 juin 2014

Délibération n° 2014-0156

commission principale :	proximité et environnement
objet :	**Participation de la Communauté urbaine de Lyon à l'organisation du colloque international sur l'eau et l'énergie des 29 et 30 octobre 2014 à Lyon - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse**
service :	Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon et le Groupe EDF organisent en co-maîtrise d'ouvrage, avec le soutien du Conseil régional Rhône-Alpes et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, un colloque international à Lyon en octobre 2014 sur le thème : "Lien eau et énergie : enjeux pour les territoires, impact sur l'alimentation et la santé".

Ce colloque sera placé sous le parrainage du Conseil mondial de l'eau et du Partenariat français pour l'eau (PFE). Elle sera l'occasion de faire le relais entre le 6° Forum mondial de l'eau de Marseille auquel la Communauté urbaine de Lyon a participé activement et le 7° Forum mondial de l'eau de Daegu en Corée du Sud.

Ses objectifs principaux sont de :

- mobiliser les décideurs,

- faire le point sur les politiques et les stratégies développées pour faire avancer conjointement les thèmes de l'eau et de l'énergie,

- partager les réussites concrètes, les nouvelles solutions techniques, les écueils à éviter.

Entre 2 Forums mondiaux de l'eau, une continuité

"L'eau est cause universelle. C'est pourquoi les acteurs de l'eau se retrouvent lors de ce 6° Forum mondial de l'eau pour partager les solutions et les engagements qui permettront que l'eau soit source de vie, de paix et de développement pour tous."

Les prévisions de croissance démographique et de développement économique dans le monde permettent d'anticiper une hausse importante de la demande en eau et en énergie.

En effet, selon le scénario médian retenu par l'Organisation des nations unies (ONU), la population mondiale devrait dépasser 8 milliards de personnes en 2030 et 9 milliards en 2050, alors qu'elle était d'environ 7 milliards en 2012.

Aujourd'hui, environ 1,3 milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité, 2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable de manière simple et quotidienne et plus de 2,5 milliards de personnes souffrent d'un manque d'accès à des structures d'assainissement.

Sous le double effet de la démographie et du développement économique, la demande globale en énergie devrait ainsi doubler voire tripler d'ici à 2050 et les besoins globaux en eau pour les activités humaines devraient, quant à eux, augmenter de 40 % d'ici à 2030 et même de 70 % s'agissant de l'eau potable.

Dans beaucoup de régions, le changement climatique aura de plus une influence non négligeable sur la disponibilité, la quantité, la distribution et la localisation de la ressource en eau et exacerbera la compétition entre les différents usages de l'eau.

Or, l'eau et l'énergie sont indispensables l'une à l'autre.

Dans le domaine de l'énergie, l'eau est utilisée pour la production hydro-électrique, et est nécessaire pour le refroidissement des centrales thermiques, l'extraction et le raffinage des produits pétroliers et gaziers, ainsi que pour la production de certains combustibles comme la biomasse, l'éthanol ou l'hydrogène. Au niveau mondial, après l'agriculture, le secteur énergétique est ainsi le deuxième plus gros utilisateur d'eau, même s'il faut distinguer les prélèvements d'eau (avec retour au milieu) des consommations d'eau.

En retour, l'énergie est indispensable à l'ensemble du cycle d'utilisation de l'eau par l'homme : extraction par pompage, transport, traitement, désalinisation, utilisations diverses, en particulier pour l'irrigation ou l'industrie, et retraitement des eaux usées.

Malgré leur forte interdépendance, la Communauté urbaine ne dispose pas, aujourd'hui, de cadre d'analyse partagé des interactions entre énergie et eau.

Les solutions et les outils d'aide à la gouvernance croisée de ces 2 domaines méritent également d'être étudiés et partagés de manière plus large.

Ces sujets ont été travaillés dans le contexte de plusieurs sessions du 6° Forum mondial de l'eau, qui a eu lieu à Marseille en 2012, et seront également traités lors du 7° Forum mondial de l'eau en Corée du Sud en 2015.

Les objectifs du colloque de Lyon

Le colloque de Lyon se veut être la transition entre le 6° Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 et celui de Daegu, en Corée du Sud, en 2015.

Le programme devra présenter la suite de Marseille, des solutions proposées aux réalisations, et ce que sont devenus les engagements pris, sur les thématiques eau, énergie, gestion des multi-usages de l'eau, et les conséquences sur l'alimentation et la santé.

Les thèmes traités lors du colloque devront également être abordés sous l'angle de l'innovation qui est le thème transverse à Daegu.

Le colloque réunira toutes les parties prenantes sur le thème de l'eau et de l'énergie, au niveau international, c'est-à-dire les Etats et organismes publics, les collectivités territoriales, les entreprises, les Organismes non gouvernementaux (ONG) et associations d'usagers, les scientifiques et chercheurs.

Il s'inscrit dans le processus de préparation du 7° Forum mondial de l'eau et entend montrer l'implication de la France et d'une région à rayonnement international sur ces thèmes stratégiques.

Il est donc une opportunité :

- de rayonnement international et de prises de positions stratégiques en regard des cadres politiques réglementaires,

- de valorisation des projets phares, démonstrateurs d'un territoire et de ses savoir-faire, en l'occurrence la Communauté urbaine et la région Rhône-Alpes,

- d'attractivité et de développement économique à la croisée de marchés majeurs aux fortes perspectives de croissance,

- de reconnaissance et de valorisation scientifique des communications et des projets.

Les partenaires

Les partenaires du colloque sont EDF, la Communauté urbaine, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, le Conseil régional Rhône-Alpes avec le soutien du Conseil mondial de l'eau (CME), du Partenariat français pour l'eau (PFE) et du Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE).

Les partenaires techniques membres du comité de programme sont : l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE), l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) (ex Cemagref), les pôles de compétitivité eau et énergie et les organismes de recherche associés.

Les motivations de la Communauté urbaine

La direction de l'eau de la Communauté urbaine a pour vocation de gérer le cycle urbain de l'eau et, notamment, de produire et distribuer une eau potable de bonne qualité, au meilleur prix et en assurant la permanence du service. Elle collecte et traite également les eaux usées, gère les eaux pluviales et les rejette dans le milieu naturel en le préservant de toute dégradation pour contribuer à l'hygiène publique.

La participation de la Communauté urbaine aux Forums mondiaux de l'eau et la signature du Pacte d'Istanbul pour l'eau des autorités locales et régionales, s'intègrent dans l'engagement de la Communauté urbaine pour l'atteinte des objectifs du Millénaire en matière de développement durable tel qu'ils figurent dans la politique de l'eau de la Communauté urbaine.

Afin d'accompagner la construction du système énergétique de demain, 2 compétences ont été transférées à la Communauté urbaine en janvier 2012, en cohérence avec le Plan climat : maîtrise de la demande en énergie et soutien au développement des énergies renouvelables.

La gestion de l'eau est en pleine évolution. Elle ne se limite plus à traiter et distribuer de l'eau potable d'un côté, récupérer des eaux usées et les épurer de l'autre : la collectivité doit répondre à de nouvelles thématiques : question des usages de la nappe, récupération de la chaleur les eaux usées, efficacité énergétique des stations d'épuration, Smart grids de l'eau, etc.

Le budget prévisionnel du congrès s'élève à 350 000 € HT, soit 420 000 € TTC dont 91 816,05 € HT pris en charge par la Communauté urbaine, l'Agence de l'Eau apportant sur ce montant une subvention de 31 816 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la participation de la Communauté urbaine de Lyon au colloque international à Lyon en octobre 2014 sur le thème : "Lien eau et énergie : enjeux pour les territoires, impact sur l'alimentation et la santé" et la prise en charge par la Communauté urbaine de dépenses d'organisation à hauteur de 106 120,27 € TTC, soit 91 816,05 € HT.

2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - signer la convention à intervenir pour la prise en charge de dépenses par la Communauté urbaine et tous actes y afférents,

b) - solliciter l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse pour une subvention de 31 816 € et signer les conventions à intervenir et tous actes y afférents.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2014 - compte 622 8 - à hauteur de 91 816,05 € HT - opération n° 2P19O2183.

4° - La recette à provenir de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse sera imputée pour un montant de 31 816 € au budget annexe de l'assainissement - exercice 2014 - compte 748 - opération n° 2P19O2183.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.